VENTES A L'ENCAN.

J. Paul Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

ATTENTION.

Placeurs et Spéculateurs et Chercheurs de Domiciles.

Dans l'affaire de la succession de Barbara Siorta.

No 67,925—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune—JEUDI, le 6 novembre 1902, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre daté le 15 septembre 1902, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C agissant pour l'Hon. John St-Paul, juge de la Division C, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une portion de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de cette ville dans l'Ilet No 32 de Hurstville, borné par l'avenue Nashville, les rue Camp, Chestnut et Eléonore, mesurant soixante pieds de face à la rue Eléonore sur cent vingt pieds de profondeur et façade sur la rue Camp entre lignes parallèles, des quelles dites rues elle forme l'encoignure, la dite portion de terre étant formée de portions de façade des lots désignés par les Nos 1 et 2, 3 et 4, sur un plan fait par L. H. Pitts, voyer, daté le 19 décembre 1859, et déposé en l'étude de C. E. Fortier ancien notaire, étant la même propriété acquise par la défunte Mme Barbara Siorta, par vente de Louis Payade, par acte passé pardevant Ernest Commagère, notaire le 22 juin 1880, et enregistré dans le bureau des transferts dans le livre 159, folio 513.

Conditions—La moitié ou plus comptant, la balance dans un an à 8 pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication avec toutes clauses usuelles de sécurité, etc; l'acquéreur devant assumer toutes les taxes de 1902 et faire un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant G. G. Kronenberger notaire aux frais de l'acquéreur.

Jos. R. Derbes, pour l'exécuteur.

5 oct—5 12 19 26—nov 2 6

Chas. S. Pitcher.

ANNONCE JUDICIAIRE — Vente d'un Morceau de Propriété de Valeur dans la Section d'Affaire de cette Ville, pour Effectuer un Partage—Max T. Miller vs Succession de J. A. Miller et al—No 68,291—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans à moi adressé, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique à l'entrée des bureaux ci-après décrits, étant le numéro 615 rue Decatur, entre les rues Toulouse et Jefferson de cette ville, MERCREDI le 22 octobre 1902 à midi, la propriété ci-après décrite à savoir Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet No —, borné par les rues Decatur, Toulouse, Jefferson et Chartres, ledit lot étant designé par le numéro 3 et mesurant dix sept pieds un pouce et demi de face à la rue Decatur dix-sept pieds, deux et trois-huitièmes de pouces de largeur sur la ligne du fond par soixante seize pieds de profondeur de chaque côté d'après le plan dressé par Joseph Pilié daté le 8 décembre 1830 et annexé à un acte passé pardevant F. De Armas, notaire le 17 décembre 1830. Ledit lot No 3 est borné sur un côté par le lot No 4 et de l'autre côté par le lot No 2 et dans le fond par un partage en commun avec ledit lot No 3 et autres et est plus complètement décrit dans le titre de ladite propriété. Vendu pour effectuer un partage. Conditions, comptant. Acte de vente aux frais de l'acquéreur, devant être fait pardevant J. Zach Spearing, notaire.

CHAS. S. PITCHER, Encanteur.

Armand Romain, avocat pour le plaignant.

21 sept—21 28—oct 4 5 12 19 29

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE

Marco Rosamano vs William Jones.

Emile J. Kermon vs Louis A. Turcotte

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans — No 11,014 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la première cour de cité de la Nouvelle-Orléans, Div. A, je procéderai à vendre à l'enchère publique, en mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienville entre le Passage de la Bourse et la rue Chartres dans le Deuxième District de cette ville le MARDI, 21 octobre 1902, à 11 heures A. M. la propriété ci après décrite, à savoir

Un lot de meubles et effets mobiliers, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus, d'après un inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. — CHAS R. KENNEDY, constable de la première cour de cité de la Nouvelle Orléans. Jos. Lautenschlaeger avocat. 12 oct—12 19 21

Theodore Cotonio vs Mme Veuve J. C. Murray.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans—No 11,071— En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division A, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le deuxième district de cette ville, le LUNDI, 27me jour d'octobre 1902, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir: Un lot de meubles de maison, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions — Comptant. CHAS. R. KENNEDY, Constable.

17 oct — 17 21 26

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX, 824 rue Gravier au haut de la Banque des Citoyens.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent: En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat

Liste de publication.

POUR SEPTEMBRE 1902.

Angulard, M. et Mad. Graff, famille
Becker, Col. J. W. (Succession de) Guérault, Léon Théodore
Biroc, Jean Granjon, Gabriel
Cristal, Michel Hess, Thérèse
Dascanne Jean Marie (famille de) Jeanne, Jules (Succession de)
Defarge, Mme Vve Gustave Lagarde, Justin Marcean
Deloria Laburre, Bertrand
Douset, Antoine Laburre, Dominique
Dugesse, Jean Pierre Laburre, Raymond
Durotel, Joseph Martin, Eugène
Fourmigny, Mad. J. M. née Madeleine Morin, Emile Joseph Navellian, Gabriel
Labat Paradis, Barthe
Gamard, Vve née Emilina Roger Pravieux, Pierre Rambaud
Georget, Chas Wolff, Jean Louis
Giraut, Jacques

LETTRES.

de Mayer, Joseph
Reynaud, Louis

Signé: le Consul

F. AMBROGI.

Téléphonez—

J. GARLICK,

L'UNIQUE AFFICHEUR.

Les meilleurs tableaux, localités résultats.

Bureau: 633 Place Commerciale

21ev—1an

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE

Cottage Double Désirable,

1422-24 RUE AMÉLIA,

A l'encoignure de la rue Perrier,

Et trois lots à Hanson City.

A l'Encan à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Mardi, le 18 novembre 1902, à midi.

Succession de Zillah Rondeau.

No 68,500—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, ledit ordre daté et signé le 16 octobre 1902, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, à l'heure et à l'endroit dans l'affaire ci-dessus, les propriétés foncières ci-après décrites.

VILLE DE LA NOUVELLE ORLEANS

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque sorte en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Colisée, anciennement Coliseum, Amélia, Perrier et Pemiston, désignés par les Nos Neuf et Dix d'après un plan de ladite propriété et d'un autre fait par H. M. Brunaille, voyer de ville, daté le 28 avril 1886 et annexé pour référence à un acte passé pardevant J. D. Taylor notaire, le 11 mai 1886, lesdits lots mesurant chacun vingt cinq pieds, deux pouces, six et un tiers lignes de face à la rue Amélia sur une profondeur de cent huit pieds dix pouces, quatre lignes, entre lignes parallèles, le lot No Neuf formant l'encoignure des rues Amélia et Perrier.

PAROISSE JEFFERSON

Trois (3) certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situés dans Hanson City, paroisse Jefferson, dans l'Ilet numéro trois (3) de la place Coleman lequel est borné par le Louisiana Boulevard, une allée de la rue Aubin, désignés par les Nos vingt-cinq (25), vingt six (26) et vingt-sept (27) sur un plan ou croquis de ladite ville, déposé dans le bureau du recorder de la paroisse Jefferson et mesurant comme suit à savoir ledits lots ont une façade de vingt-cinq pieds sur la place Coleman et s'étendent en arrière entre lignes parallèles cent trente-sept pieds (137) à une allée.

Etant la même propriété qui fut acquise par Mlle Zillah Rondeau par achat de la Hanson City Land Company Ltd. d'après un acte passé pardevant William H. Wright, notaire, dans et pour la Paroisse d'Orleans le 10me jour de septembre 1895 ledit acte étant dûment enregistré dans le Bureau des Transferts de la Paroisse Jefferson dans le livre des transferts No 10, folio 243

Conditions—1/3 ou plus comptant à l'option des acquéreurs, la balance en 1 et 2 ans à 8 0/0 d'intérêt de la date de l'adjudication, avec clause de vendeur et privilèges, et toutes les clauses usuelles de sécurité et d'après la loi. Les acquéreurs devant assumer les taxes de 1902, payer pour les actes de vente pardevant W. R. Kerr Esq., notaire, et déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO

Propriétés Foncières et Placements, 303 rue Baronne.

18 oct—18 19 26—nov 2 9 16 18

Spear & Escoffier.

—:0:—

Positivement sans Limite,

Encoignure des rues

Conti et Decatur

Pour le compte d'un propriétaire absent.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Encanteur. MERCREDI le 22 octobre 1902 à midi, il sera vendu LEURS BUREAUX ET BOURSE, No 802 rue Perdido près de la rue Carondelet.

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Conti, Decatur, Chartres et St Louis, mesurant mesure américaine, 20 pieds 8 pouces de face à la rue Decatur sur une profondeur irrégulière de 44 pieds, 9 pouces, ledit lot formant l'encoignure des rues Decatur et Conti. Pour les mesures correctes et autres détails, voir le plan de D. E. Seghers et date le 23 septembre 1902 maintenant exposé à la Bourse.

Les améliorations comprennent une bâtisse avec mansarde à trois étages, occupée par Louis Abadie, marchand commissionnaire. Le quartier s'est beaucoup amélioré tout dernièrement et sans doute continuera à s'améliorer.

Termes et conditions—La moitié ou plus comptant, et la balance à un et deux ans de crédit, portant 8 pour cent par an d'intérêt du jour de la vente jusqu'au paiement, garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale, l'acte devant contenir la clause de non aliénation et vente sans estimation et cinq pour cent honoraire d'avocat en cas de poursuite pour forcer le paiement des billets et toutes les autres clauses dans les actes de vente les acquéreurs de rembourser le terme non expiré de l'assurance et de transférer la police au porteur dessdits billets, d'assumer de payer en sus du prix d'adjudication les taxes de 1902 et les timbres de revenu sur les actes de vente et déposer avec l'encanteur dix pour cent du prix au moment de l'adjudication, et n'auront droit aux loyers qu'à partir du jour où ne passeront les actes de vente. Actes de vente pardevant Charles J. Theard, notaire, aux frais des acquéreurs.

5 oct—5 12 19 20 21 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

ELEGANTE!

Maison à deux étages et à deux corps de logis,

Nos 1711 et 1713

Rue Bienville, entre les rues Claiborne et Derbigny.

Succession d'Octave Gomez.

No 68,411—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur —

Mercredi le 29 octobre 1902,

à midi, il sera vendu à

LEUR BUREAU ET BOURSE

No 802 RUE PERDIDO, près de la rue CARONDELET, en vertu et en conformément à un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 25 septembre 1902, pour le compte de la susdite succession, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les avenues Claiborne et Bienville et les rues Derbigny et Conti, mesurant 40 pieds 4 pouces et 1 ligne de face à la rue Bienville, sur 100 pieds 3 pouces et 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles, ledit lot étant à une distance de 65 pieds 5 pouces et 4 lignes de l'encoignure des Bienvilles et Claiborne. Ledit lot ou portion de terre étant désigné par C, sur un croquis de S. G. Delfale, député voyer, lequel croquis est annexé à un acte pardevant O. W. Long, notaire en cette ville, le 23 juillet 1897.

Termes et conditions — La moitié ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, à un ou à un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, en billets portant sept pour cent (7 0/0) d'intérêt par an du jour de l'acte de vente jusqu'au paiement, garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale; l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de non aliénation, de vente sans estimation, de cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de poursuite pour enforcer le paiement des billets, etc, l'acquéreur devra assurer les améliorations pour le montant des billets et transférer la police au porteur des billets, d'assumer en sus du prix de l'adjudication le paiement des taxes de 1902, et de déposer avec l'encanteur dix pour cent du prix au moment de l'adjudication, et d'avoir droit aux loyers du jour où l'acte de vente se passera.

Acte de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

28 sept — 28—oct 5 12 19 26 29

VENTES A L'ENCAN.

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Cottage Double,

De Choix et Rémunérateur,

Nos 117 et 119 Rue Génois,

—ENTRE—

La rue Canal et l'avenue Cleveland, Quatre Chambres et Hangar de chaque Côté. Retiré de la Rue, Pavage Schillinger et de beaux arbres) Lilas, sur la façade, donnant de l'ombre.

Succession de Mme Harriet E. Griffin.

No 68,356—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division D.

Il sera vendu à l'enchère publique MARDI le 4 novembre 1902 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne.

EN vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B agissant pour l'Hon. W. R. Somerville, juge de la Division D maintenant absent en congé, daté et signé le 10 octobre 1902 dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir

Un certain lot de terre avec bâtisses et améliorations situé dans le premier district de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Canal, Cleveland, Génois et Tête-Mouton et mesurant d'après un plan par John F. Braun et Cie daté le 7 mai 1899 trente trois (33) pieds trois (3) pouces et trois et un tiers (3 1/3) lignes de face à la rue Génois sur cent dix (110) pieds de profondeur

Conditions — Un tiers ou plus comptant ou le tout comptant, la balance s'il y en a en un ou un et deux ans de crédit, portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final. Un dépôt de 10 0/0 au moment de la vente, les taxes de 1902 devant être payées par l'acquéreur.

Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

JAS A. BRENNAN, Encanteur.

5 oct—5 12 19 26—nov 2 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Joli Cottage Simple et Emplacement de Commerce.

(Maintenant occupé)

1301 Avenue St Roch, coin de la rue Nord Robertson

Contenant 6 chambres, écurie et grande cour.

Succession de Mme Mary Kennedy

No 67 607 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B

Il SERA vendu à l'enchère publique, MARDI le 28 octobre 1902 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne. Par JAS. A. BRENNAN Encanteur — Bureau 630 rue Gravier — En vertu de et conformément à un jugement rendu le 3 juin 1902 et signé le 9 juin 1902 par l'Hon. Fred. D. King juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir

Un certain lot de terre avec les améliorations dans le Troisième District dans l'Ilet No 644, borné par l'avenue St Roch, les rues Robertson, Musique et Claiborne, ledit lot formant l'encoignure de l'avenue St Roch et de la rue Robertson et mesurant vingt six (26) pieds, sept (7) pouces et quatre et deux tiers (4 2/3) lignes de face à l'avenue St. Roch par cent dix (110) pieds de profondeur et façade à la rue Robertson.

Les améliorations comprennent le joli cottage simple contenant six chambres, chambre dans la cour, hangar écurie grand-citerne et cour, et maintenant occupé comme un emplacement de commerce.

Conditions—Une moitié ou plus en tout comptant, la balance s'il y en a, en un an, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement final, et toutes les clauses usuelles de sécurité. Acte de vente pardevant Fred. Zengel notaire aux frais de l'acquéreur, 10 pour cent devant être déposé au moment de la vente

28 sept—28—oct 5 12 19 23

Curtis & Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage Simple dans le Troisième District.

No 1414 rue Espagne.

Entre les rues Villeré et Robertson.

Succession de Florent Blimers ou Blumert.

No 67,978—Cour Civile de District—Division A.

PAR CURTIS & GALLAGHER encanteurs, Bureau No 846 rue Commune — MARDI, le 18 novembre 1902 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant en congé, daté et signé le 10 octobre 1902, et adressé à Peter Gallagher, dans l'affaire ci-dessus intitulée:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en un cottage simple contenant quatre chambres, hangar, grande cour de côté et situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Mandeville, Espagne, Villeré et Robertson et désigné par le No 21, sur un plan dressé par F. N. Tourné, architecte, daté le 7 août 1869 et déposé en l'étude de John G. Eustis, notaire en cette ville, comme plan No Un. Ledit lot mesure en mesure américaine trente et un pieds de face sur la rue Espagne par quatre vingt quinze pieds, onze pouces de profondeur entre ligne parallèles

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1902, ainsi que l'acte de vente, pardevant Robert Légier, Jr., aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 20 0/0 devant être fait au moment de l'adjudication.

CURTIS & GALLAGHER.

Encanteurs, No 846 rue Commune.

12 oct—12 19 26—nov 2 9 16 18

Succession de Mme Betty Graham.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 68,750—Division A—Attendu que Rév. Joseph C. Rieger a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Betty Graham, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour— THOMAS CONNELL, Greffier. W. R. M. Whitney, avocat. 16 oct—16 20 25

Succession de Thomas Bruce.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 68,343—Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par l'administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte et que l'administratrice soit déchargée. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. 15oct—15 19 24

E. J. LOUAPRE,

233 rue Decatur,

SEULE MAISON FRANÇAISE,

Articles Divers pour Epiciers,

—Agent au Sud pour les—

BALANCES DE HOWE.

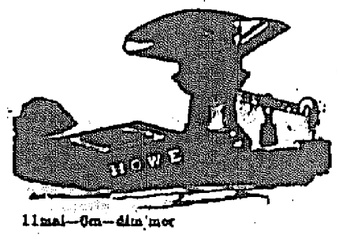

11mai—6m—dim mer

VENTES A L'ENCAN

J. Paul Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente en Partage.

Propriétés des Troisième, Quatrième et Sixième Districts.

Placeurs et chercheurs de Domiciles.

Dans l'affaire de la succession de Frederick Kuntz et Mme Elizabeth Koupke, sa femme consolidée.

No 67,434—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B

PAR J. PAUL HECKER Encanteur—Bureau 731 rue Commune—JEUDI le 30 octobre 1902 à midi à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle Orléans No 311 rue Baronne, premièrement en vertu d'un jugement rendu et signé le 5 septembre 1902; deuxièmement, par une assemblée de famille le 12 septembre 1902, troisièmement en vertu d'un ordre de cour daté le 22 septembre 1902, par l'Hon F. D. King juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B agissant pour l'Hon. W. R. Somerville, juge de la Division D, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique les propriétés ci-après décrites à savoir

PROPRIETES FONCIERES

Premièrement — Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent connue par le No municipal 722 avenue Washington et ses dépendances y appartenant, située dans le Quatrième District de cette ville dans l'Ilet borné par l'avenue Washington, les rues Annonciation, [anciennement Jersey], Chippewa et Sixième, mesurant vingt-cinq (25) pieds de face à l'avenue Washington sur une profondeur entre lignes parallèles de deux cents (200) pieds. Ladite portion de terre est la moitié la plus près de la rue Annonciation du lot désigné par le No 20 sur un plan de C. A. Hedin, architecte le 23 mai 1850, déposé en l'étude de T. O. Stark, ancien notaire en cette ville comme plan No 171, ledit lot vingt mesurant cinquante pieds de face à l'avenue Washington sur une profondeur entre lignes parallèles de deux cents pieds.

Deuxièmement—Un lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la Quatrième District de cette ville, désigné comme le No six de l'Ilet No 287, compris entre les rues Sud, Remparts [anciennement St Denis], Première, Deuxième et St Patrick, sur un plan dressé par A. G. Blanchard. Ledit lot mesurant, en mesure américaine, trente et un (31) pieds six (6) lignes de face à la rue Sud Remparts [anciennement St Denis] sur cent dix (110) pieds de profondeur.

Troisièmement—Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Sud Remparts [anciennement St Denis], Première, Deuxième et St Patrick, désigné par le No sept sur un plan par A. G. Blanchard, député voyer, daté le 20me jour de mai 1853 et déposé en l'étude de W. H. Peters, ancien notaire en cette ville.

Ledit lot mesurant, en mesure américaine vingt six (26) pieds cinq (5) lignes de face à la rue Sud Remparts [autrefois St Denis] sur cent dix (110) pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles.

Quatrièmement—Quatre lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et avantages y appartenant, situés dans le Sixième District de cette ville, désignés par les Nos quatorze, quinze, seize et dix sept de l'Ilet No 37 borné par les rues Wall, Général Hood [autrefois Oliver], Audubon, [autrefois Chestnut] et Broadway, d'après un plan de B. Buisson, voyer, daté le 15 avril 1841 et déposé en l'étude de W. Y. Lewis, alors un notaire en cette ville. Les lots Nos Quatorze et Quinze mesurant chacun trente (30) pieds de face à la rue Wall par cent vingt (120) pieds de profondeur entre lignes parallèles, et les lots Nos Seize et Dix sept mesurant chacun trente (30) pieds de face à la rue Broadway, par cent vingt (120) pieds de profondeur entre lignes parallèles, le tout en mesure anglaise, le lot No Seize formant l'encoignure de rues Broadway et Wall.

Cinquièmement—Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située, étant et se trouvant dans le troisième district de cette ville, dans l'Ilet borné par l'avenue St Bernard, les rues Lapeyrouse et Derbigny, mesurant cent cinquante (150) pieds dix pouces sept lignes de face à l'avenue St Bernard quatre vingt seize [96] pieds, neuf [9] pouces et cinq [5] lignes de face à la rue Derbigny, quatre vingt quatorze [94] pieds neuf [9] pouces et six [6] lignes de face à la rue Lapeyrouse et cinquante cinq [55] pieds, six pouces sur la ligne vers la rue Claiborne.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la portion de crédit s'il y en a, devant être en termes de un ou de un et de deux ans, la dite portion de crédit devant être représentée par le billet ou les billets de l'acquéreur ou des acquéreurs, payable en un an ou un et deux ans respectivement, au taux de sept pour cent par an de leur date jusqu'au paiement, que lesdits billets devront être garantis dans leurs paiements par lien de vendeur ou privilège et hypothèque spéciale sur la propriété vendue; que tous les actes de vente doivent contenir la clause de non aliénando et dans le cas d'un procès pour forcer le paiement desdits billets la clause accordant dix pour cent honoraires d'avocat, et devant contenir toutes les autres clauses usuelles de sécurité. Les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1902 et les timbres du R. I. devant être assumés par l'acquéreur; en plus de leurs enchères, faire un dépôt comptant de dix pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant O. G. Rabentlach, chambre 812 Bâtisse Hennen, notaire, aux frais de l'acquéreur.

J. B. Fisher, Dart & Kernan, avocats.

27sept—27 28—oct 5 12 19 26 30

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

Un bon cottage double, 711 et 713 Joséphine,

Entre les rues Chippewa et Annonciation.

Mlle Mary Alice Feicht vs les mineurs Simon et Josephine Feicht.

No 68,225 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS DANZIGER & TESSIER, J. C. Denis, encanteur—Bureau, 136 rue Carondelet — MARDI, le 28 octobre 1902 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 17 septembre 1902, par l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de ladite Cour, Division E, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Le joli cottage double en bois Nos 711 et 713 rue Joséphine, entre les rues Chippewa et Annonciation roll-é de la banquette et contenant 5 chambres, hangar, citerne, etc., de chaque côté, et de plus décrit comme un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le quatrième district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Joséphine, St André, Chippewa et Annonciation [autrefois Jersey] sur un plan dressé par J. N. B. De Pouilly, architecte, daté le 24 juin 1867, et déposé en l'étude de J. F. Coffee, ancien notaire en cette ville, comme plan A; d'après lequel le dit lot mesurant 33 pieds 6 pouces 4 lignes de face à la rue Joséphine sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 120 pieds, le tout en mesure américaine.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance devant être représentée par des billets de l'acquéreur payables en 1 et deux ans après date, avec sept pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, devant être garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, avec toutes les clauses usuelles de sécurité, contenant la pacte de non aliénando, des dispositions pour les honoraires d'avocats dans le cas de procès et l'acquéreur devant déposer dix pour cent du prix de l'adjudication au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant E. K. Skinner, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

Huck, Walshe & Buck, avocats.

27sept—27 28—oct 5 12 19 26 29

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE SIMPLE,

1716 AVENUE CLEVELAND

Succession de Francis T. Kirst Sr

No 65,956 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet — JEUDI, le 13 novembre 1902 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 8 octobre 1902 de l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite Cour Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir,

Le joli cottage simple en bois No 1716 avenue Cleveland, dans le premier district de cette ville, dans l'Ilet borné par l'avenue Cleveland, les rues Claiborne Derbigny et Palmyre, retiré du trottoir, ayant une jolie barrière en fer sur le devant contenant des galeries, cour sur le devant et côtés, 7 chambres, chambre à bain, etc

Le lot de terre est désigné par la lettre C, sur un croquis fait par L. H. Pilié voyer, le 8 mars 1884 et mesurant 25 pieds 2 lignes de face à l'avenue Cleveland sur 100 pieds 6 pouces et 7 lignes de profondeur entre lignes parallèles, le voisinage est tranquille et respectable, et à une courte distance du centre des affaires à un lot de la rue du Canal et près d'églises de marchés et d'écoles. Un placement de mérite en une aussi jolie résidence que l'on puisse désirer se loue à raison de $216 par an

Conditions—Comptant et l'acquéreur devant payer les taxes de la date de l'adjudication 10 pour cent comptant du prix d'achat requis de l'acquéreur au moment de la vente. Acte de vente pardevant J. D. Taylor, notaire aux frais de l'acquéreur

J. B. Rosser Jr avocat

12 oct—12 19 26—nov 2 9 13

Auguste Huard.

—:0:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété No 1423 rue St Claude,

Troisième District.

Succession de Marie Sanite Janvier

No 67 087—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR AUGUSTE HUARD, Encanteur—Bureau No 124 rue Carondelet—MARDI, le 5 novembre 1902, à midi, pour payer les dettes de la succession, il sera vendu à l'enchère publique à la Salle d'Encan le Spear and Escoffier's Exchange, 802 rue Perdido dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Frederick D. King juge de la Cour Civile pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. John St-Paul, juge de la susdite Cour Division C maintenant absent en congé daté Nouvelle Orléans, le premier octobre 1902 rendu dans l'affaire de la succession ci-dessus intitulée et numérotée et pour le compte de ladite succession la propriété foncière ci-après décrite savoir La susdite propriété No 1423 rue St Claude, en cette ville, plus amplement décrite comme: Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations, qui s'y trouvent, droits, servitudes, privilèges et autres avantages y appartenant situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet compris par ladite rue St Claude, et les rues Marais, Esplanade et Kerlerec, désigné par la lettre A et mesurant, au pied américain à savoir: Ledit lot de terre commence à une distance de 95 pieds 11 pouces et 4 lignes de l'angle de l'intersection des rues St Claude et Kerlerec, et a 24 pieds 11 pouces et 1 ligne de face à la rue St Claude sur une profondeur sur son côté le plus rapproché de et parallèle à la rue Kerlerec de 117 pieds 2 pouces et 6 lignes, de là sur une ligne parallèle à la rue St Claude, et courant vers la rue Esplanade 17 pieds 11 pouces et 4 lignes, de là sur une ligne parallèle à la rue Kerlerec, et courant vers la rue Marais, une plus grande profondeur de 10 pieds 8 pouces, de là, sur un autre côté parallèle à la rue St Claude et courant vers la rue Esplanade 6 pieds 11 pouces et 5 lignes, et une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes du côté le plus rapproché de la rue Esplanade.

Aux termes et conditions suivantes, à savoir Un tiers ou plus comptant, et la balance en crédit d'un ou d'un et deux ans, en billets de l'acquéreur garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur, avec huit pour cent (8 0/0) d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'à parfait paiement, et toutes autres clauses de garantie dans les actes de vente. L'acquéreur devra assumer le paiement de toutes les taxes dues, payables ou exigibles en l'année 1902 en plus et au dessus du prix de l'adjudication, et tenu de déposer avec l'Encanteur dix pour cent (10 0/0) de son enchère au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant Michel V. Dejan, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

AUG. HUARD

Encanteur Indépendant.

G. V. Sonlat, avocat.

5 oct—5 12 19 26—nov 2 5

Fitzpatrick & Lambert.

—:0:—

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété Cottage pour Placement,

No 216 rue Johnson, entre les rues Gasquet (maintenant avenue Cleveland) et Prieur,

Dans la succession de John Monroe et Johanna Couners, sa femme en premier mariage.

No 68,042—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR FITZPATRICK & LAMBERT—W. H. Fitzpatrick, encanteur—Bureau 824 rue Commune—JEUDI, le 6 novembre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu conformément à un ordre de l'honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'honorable T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, rendu et signé en cour ouverte le 3 octobre 1902, pour le compte de l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir,

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes ses bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Palmyre, Johnson, Gasquet et Prieur désigné comme lot No 17 dans l'Ilet No 30, sur un certain plan dressé par C. A. Hedin architecte, daté le 19 mars 1833, et déposé en l'étude de Théodore O. Stark, ancien notaire en cette ville. Ledit lot mesurant vingt cinq pieds de face à la r